

Le 14 avril 2015

Monsieur Stéphane Le Foll
Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt
Porte parole du Gouvernement
78, rue de Varenne
75000 PARIS

Monsieur le Ministre,

Un agent du Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt en poste à la Direction Départementale de la Protection des Populations du Morbihan a reçu mercredi 25 mars 2015 un courrier anonyme comportant des menaces de mort. En effet, sur ce courrier on peut lire : **« vos jours sont comptés, vous allez disparaître de la circulation pour cause de contrôles abusifs exagérés, annulez vos rendez-vous avant qu'il ne soit trop tard, urgent la mort vous guette ».**

Ces propos font suite à un dessin particulièrement violent paru sur le site de l'hebdomadaire « Paysan breton » le 31 octobre 2014 (annexe N°1). De plus, au cours de l'année 2014, plusieurs agressions de contrôleurs ont été constatées. Le 26 novembre 2014, des agriculteurs du Tarn et Garonne ont mis sur cales la voiture de deux contrôleurs de la DDT et accompagnés les agents au siège en proclamant au Directeur que la prochaine fois ce sera moins pacifique. Le 5 novembre 2014, l'accès de la DR-ASP de Dijon a été emmuré par des agriculteurs suite à un contrôle. Très récemment, la FDSEA des Côtes d'Armor a diffusé un tract appelant au refus de contrôles en invitant les agriculteurs à « bloquer toute possibilité de contrôle » (annexe N°2).

Face à cette forte dégradation des situations de contrôles, la FSU vous demande de prendre rapidement toutes les mesures de nature à protéger les agents comme le précise l'article L4121-1 du code du travail qui stipule : **« l'employeur prend toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ».**

Dans un courrier en date du 06 novembre 2014, le SNUITAM-FSU (annexe N°3) vous alertait déjà sur la difficulté des contrôles en exploitations agricoles. Par courrier en date du 01 décembre 2014 (annexe n°4) vous répondiez au SNUITAM-FSU : « **C'est pourquoi, je souhaite assurer les agents chargés de leur réalisation (contrôles) de mon soutien ainsi que de l'appui de mes services** ». Hélas, les agents sur le terrain se sentent toujours aussi seuls et le soutien se limite souvent à une communication en interne au ministère. En outre, l'utilisation d'une dialectique inappropriée est de nature à semer le trouble dans l'esprit des contrôlés. En effet, Monsieur le Préfet de la région Bretagne a été chargé d'une mission qui s'intitule : « **rendre les contrôles plus acceptables et plus efficaces** » ! Les contrôles n'étaient-ils donc pas acceptables jusqu'à maintenant ?

Nous vous demandons donc de prendre la réelle mesure de la situation en soutenant vos agents et en ayant une communication claire en direction de la profession agricole. Chaque agression devra être suivie d'un soutien de la hiérarchie et d'un dépôt de plainte du Directeur. Pour sa part, la FSU encourage les agents à ne plus réaliser des contrôles sous la contrainte ou en cas de menaces et à faire valoir le droit de retrait prévu l'article 5-6 du décret du 28 mai 1982. **La FSU attend donc une réponse forte de votre part qui soit à la hauteur des traumatismes subis par vos agents. La FSU ne se contentera pas d'une réponse compassionnelle et bienveillante alors que les agents sont agressés et leur vie mise en danger.**

La crise qui sévit actuellement en agriculture, notamment en production porcine, n'est pas du fait des contrôleurs et ces derniers ne sauraient être les boucs émissaires d'un monde agricole en violente mutation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Christian Taillandier
Secrétaire national



du SNUITAM-FSU

Jean-Marie Le Boiteux
Secrétaire national



du SNETAP-FSU

Copie à

- Monsieur le premier ministre ;
- Madame la Présidente du CHSCT-M au MAAF ;
- Madame la ministre de l'Ecologie, du Développement Durable, de l'Energie et de l'Environnement ;
- Madame Frédérique Massat députée de l'Ariège, rapporteur de la mission « Contrôles en agriculture ».